

REGLES DE SELECTION 2017 POUR LES EQUIPES DE FRANCE

Fédération Française de Tennis de Table

Principes généraux à toutes les catégories :

La FFTT a pour objectif de former et de préparer les pongistes pour réaliser des performances sur les compétitions de référence que sont les Championnats d'Europe et les championnats du Monde, ainsi que tous les quatre ans les Jeux olympiques. Cette première saison de cette nouvelle olympiade participe déjà à la préparation des Jeux olympiques de Tokyo et à la formation des pongistes des Jeux Olympiques de 2024.

Les résultats obtenus durant la dernière olympiade, aussi bien en cadet, en junior qu'en senior valident un grand nombre de choix effectués. Au début de cette nouvelle olympiade, la direction technique nationale de la FFTT souhaite réaffirmer quelques principes incontournables de la performance de haut niveau :

- Emulation et concurrence quotidiennes à l'entraînement
- Principes de sélection en équipe de France basée sur la réalisation de performances
- Préparation des compétitions terminales qui doivent être protégées et réellement préparées par les pongistes
- Respecter les principes d'entraînement basiques : phase de travail, phase de compétitions, phase de repos et de récupération

Il est important de toujours rester vigilant pour améliorer les conditions de formations, d'entraînement et de préparation de nos meilleurs représentants et représentantes sur ces grandes compétitions. La direction technique nationale, ses entraîneurs et ses structures d'entraînement y veilleront au quotidien.

Ces principes doivent être partagés par l'ensemble des sportifs, mais aussi par leur encadrement.

Depuis quelques mois, une véritable dynamique s'est installée autour du projet de performance de l'équipe de France. Cette dynamique est par essence fragile, et si chacun des joueurs peut en bénéficier, chacun des joueurs en est aussi responsable (Certaines attitudes et commentaires qui ont fait suite à la diffusion de la sélection olympique 2016 ont été de nature à nuire à cette dynamique). C'est pourquoi, nous précisons les modalités de fonctionnement et « l'esprit » de la participation aux équipes de France.

La participation aux épreuves internationales et au sens large au groupe « France », sera conditionnée par quelques règles de fonctionnement. La présence des joueuses et des joueurs en stage et leur sélection en compétition, à la suite d'une convocation de la FFTT vaudra approbation de ces règles de la part des sélectionnés.

Ces quelques règles :

- 1) S'engager à participer aux stages de préparation programmés par la direction technique nationale, sans aucune condition de quelque nature qu'elle soit. Seul le DTN pourra accorder une dérogation qui sera laissée à son appréciation.
- 2) S'impliquer, s'engager à participer aux stages de préparation de l'équipe de France pour les grandes compétitions (Championnats d'Europe, du monde, JO) même si le ou la pongiste n'est pas sélectionné(e) sur les épreuves mentionnées. La DTN convoquera les joueurs (ses) en fonction de l'intérêt général de l'équipe de France.

3) Communiquer positivement ou à minima avoir un devoir de réserve, sans animer de réseaux partisans.

4) Respecter l'encadrement technique, ses programmes d'entraînement, ses décisions et options. Avoir une attitude ouverte permettant l'échange et la discussion avec les entraîneurs en responsabilité.

Tout manquement pourra rendre le(s) joueurs (ses) non qualifiables. De même, leur participation aux étapes de sélection programmées par la direction technique nationale pourra être remise en cause.

Ces règles déontologiques mais aussi pragmatiques collent à la réalité et au fonctionnement de notre activité et à la responsabilité déléguée à la DTN pour la préparation des Equipes de France.

Ces règles, basiques, de fonctionnement d'une équipe nationale, de respect mutuel et d'engagement doivent permettre de travailler dans un climat serein, apaisé et confiant créant les conditions de performances individuelles et collectives. La DTN veillera particulièrement à préserver cet état d'esprit de fonctionnement.

LE CHAMPIONNAT DU MONDE INDIVIDUEL SENIOR

(ALLEMAGNE- DUSSELDORF du 29 mai au 5 juin 2017)

Le championnat du monde individuel se déroulera à Düsseldorf (Allemagne) du 29 mai au 05 juin 2017

Tous les critères énoncés ne seront valables que si les joueurs sont éligibles selon les règles internationales (ITTF) et la réglementation internationale en vigueur.

La sélection présentée sera dépendante des critères (nombre et niveau) énoncées par l'ITTF.

Pour les garçons : *4 joueurs maximum et 1 supplémentaire à condition qu'il soit dans les 100 premiers mondiaux au classement de janvier 2017.*

Pour les filles : *3 joueuses au maximum.*

La fédération française et la DTN se réservent le droit de remplir ou non les quotas limites dictés par l'ITTF, aussi bien en garçons et en filles.

« Les critères s'appliquent suivant l'ordre dans lequel ils sont énoncés et peuvent donc ne pas être pris en compte si l'application du critère précédent a rempli le quota de places disponibles ».

Les stages de préparation auront lieu du 17 au 27 mai 2017 à l'INSEP.

Critères de sélection pour les garçons :

1) Les résultats internationaux

Atteindre au moins les 1/2 finale aux WT : de Hongrie, du Qatar, de Biélorussie et de Slovénie

Les résultats seront validés à condition qu'il y ait un nombre suffisant de joueurs classés dans les 100 premiers mondiaux (au moins 25)

2) Les 3 meilleurs joueurs classés au classement d'avril, publié en mai 2017, à condition d'être dans les 50 premiers mondiaux.

3) Le vainqueur du tableau de simple des championnats de France 2017 (sauf si les critères 1 et 2 remplissent tous les quotas).

4) Le joueur français au classement mondial à condition qu'il soit dans les 60 premiers mondiaux au classement d'avril, publié en mai 2017 (sauf si les critères 1, 2 et 3 remplissent tous les quotas).

5) La sélection pourra être complétée par des Wild-Cards si nécessaire.

6) La constitution des « double » sera laissée à l'appréciation du DTN et du directeur des équipes de France.

Critères de sélection pour les filles :

1) Les résultats internationaux

Atteindre au moins le 1/8^{ème} de finale au WT de Hongrie

Atteindre au moins le ¼ de finale aux WT de Biélorussie et de Slovénie

Les résultats seront validées à condition qu'il y ait un nombre suffisant de joueuses classées dans les 100 premières mondiales (au moins 15)

2) La joueuse la mieux classée au classement mondial d'avril, publié en mai 2017.

3) La championne de France 2017, à condition d'avoir participé (ou d'avoir été inscrite mais refusée par l'ITTF) à deux opens depuis octobre 2016.

4) Une place à un tournoi de sélection (si nécessaire) regroupant les joueuses françaises non qualifiées faisant partie des 180 premières mondiales. Ce tournoi aura lieu à l'INSEP, les 4 et 5 mai ou le 5 mai en fonction du nombre de joueuses concernées.

Rectificatif en date du 22 mars 2017 : "Les règles de sélection 2017 pour le championnat du Monde senior publiées au début du mois de janvier 2017 prévoient dans les critères de sélection pour les féminines, à l'article 4, un éventuel tournoi de qualification pour les féminines (les 4 et 5 mai). Les dates de ce tournoi correspondent à celles du WT Challenger de Croatie, Open sur lequel un grand nombre de joueuses françaises souhaitent s'engager. Afin de répondre positivement à cette demande constructive, la DTN décalera cet éventuel tournoi de sélection au Mardi 9 mai. »

5) La sélection pourra être complétée par une Wild-Card, à un maximum de 3 joueuses, pour y présenter un double performant ou faisant partie d'une stratégie d'avenir.

LE CHAMPIONNAT D'EUROPE SENIORS PAR EQUIPE

(LUXEMBOURG – Du 13 au 17 septembre 2017)

La Direction technique nationale établira les modalités de sélections pour cette compétition dans le courant du second trimestre 2017. Cette compétition fera l'objet d'une annexe particulière.

LE CHAMPIONNAT DU MONDE JUNIORS

(ITALIE- RIVA DEL GARDA du 26 novembre au 3 décembre 2017)

Le Championnat du Monde Juniors aura lieu en Italie à Riva Del Garda du 26 novembre au 03 décembre 2017. C'est l'événement international majeur dans la catégorie des jeunes espoirs. Cette compétition fera l'objet d'une circulaire spécifique de sélection dans le courant de la saison 2017 au plus tard au mois de septembre.

LES CHAMPIONNATS D'EUROPE JEUNES

(PORTUGAL- GONDOMAR du 14 au 23 Juillet 2017)

Les Championnats d'Europe Jeunes (CEJ) s'adressent aux pongistes des catégories d'âge junior(e)s et cadet(te)s. Cette compétition annuelle est une étape importante dans la formation des futur(e)s joueuses et joueurs français(e)s de Haut Niveau. L'objectif de la FFTT dans ces catégories d'âge est de donner les bases de l'entraînement à des athlètes de potentiel pour parvenir à réaliser des résultats de Haut Niveau le plus rapidement possible dans la catégorie senior(e). Si cette compétition s'adresse à des catégories particulières d'âge, il n'en reste pas moins que la stratégie de préparation française s'appuie aussi sur le niveau individuel de jeu des joueurs. Des habitudes d'entraînement, de préparation des compétitions, de préservation de la santé, d'apprentissage des règles de vie sportive doivent être transmises dès le début de la carrière du pongiste. Ces règles doivent constituer, dans les clubs, dans les pôles Espoir et les pôles France, les bases de l'accès vers le Haut Niveau.

La réalisation de résultats aux CEJ est un objectif important, pondéré par la nécessité de construire encore les « bases » techniques fondamentales, solfège de notre activité menant vers l'excellence.

Cette compétition permet également de construire des « normes » et des « fondamentaux », les singularités pourront s'exprimer plus tard.

Les CEJ auront lieu au Portugal du 14 au 23 juillet 2017.

Le départ de la délégation aura lieu le **12 ou 13 juillet 2017** en fonction des horaires de vols.

CEJ - JUNIORS et JUNIORES 2017

Au regard de notre positionnement européen dans les catégories junior(e)s, il a été convenu ce qui suit :

- 1) Les équipes de France juniors filles et garçons seront composées de 4 ou 5 joueurs et de 4 ou 5 joueuses.
- 2) Cette sélection sera effective après la publication du classement mondial U18 du mois de mai publié en juin 2017 et pour la dernière place en garçon, le 16 juin 2017.

Programme prévisionnel des stages pour les filles et les garçons : ce programme est prévisionnel, il pourra subir de légères modifications.

Pour les filles :

- 21 au 27 juin : Vittel
- 28 juin au 5 juillet, avec l'équipe de France cadettes : Vittel
- 9 au 12 juillet : Insep

Pour les garçons :

- 26 juin au 6 juillet : Insep
- 9 au 12 juillet : Insep

Les critères de sélections sont les suivants :

Pour les garçons :

- 1) Le joueur le mieux classé au classement mondial U18 de mai publié en juin 2017
- 2) Le champion de France junior du tableau de simple 2017
- 3) Le vainqueur du tableau du simple junior du WJC de France 2017
- 4) Un tournoi de sélection (1 place) qui aura lieu les 15 et 16 juin 2017
 - Le finaliste du tableau de simple junior des championnats de France 2017(hors critère 1, 2 et 3)
 - Les joueurs classés dans les 20 meilleurs juniors européens, classement du mois de mai publié en juin 2017 (hors critères 1,2 et 3).
 - Effectif du tournoi de sélection complété par une ou plusieurs Wild-Cards
- 5) La sélection pourra être complétée par une ou plusieurs Wild-Cards

Pour les filles :

- 1) Les deux joueuses les mieux classées au classement mondial U18 de mai, publié en juin 2017.
- 2) La championne de France juniors du tableau de simple 2017.
- 3) La gagnante du tableau du simple du WJC de France 2017.
- 4) La 3ème joueuse la mieux classée dans le classement européen de mai 2017, publié en juin, à condition d'être dans les 25 premières.
- 5) La sélection pourra être complétée par une ou plusieurs wild cards.

CEJ - CADETS et CADETTES 2017

1) Les critères de sélection :

- Champion de France Cadet et Cadette 2017
- N°1 français et française au classement mondial en mai 2017
- Vainqueur des Internationaux de France
- Une (ou plusieurs) Wild Cards en fonction des points précédents

2) Les stages de préparation :

- NANCY :

- Du 16 (après le déjeuner) au 24 juin 2017 (après le déjeuner) : 4 joueuses titulaires + 1 remplaçante + 2 cadres
- Du 28 juin (après le déjeuner) au 05 juillet 2017 (après le déjeuner) : 4 joueuses titulaires + 1 remplaçante
- Vittel en commun avec les Juniors Filles

- NANTES :

- Du 11 (soir) au 22 juin 2017 (13h00) : 4 joueurs titulaires + 1 remplaçant
- Du 25 juin (soir) au 05 juillet 2017 (13h00) : 4 joueurs titulaires + 1 remplaçant

- INSEP :

- Du 09 au 12 juillet 2017

Le DTN
Pascal BERREST

Le Président
Christian PALIERNE